

Les représentations littéraires de l'oralité dans le roman français et arabe et les défis de leur traduction (26h)

Salle D702 bis

Cours spécifique aux étudiants LFA (sociolinguistique de l'arabe)

Jeudi, 16h-18h, les 07/10 ; 21/10 [16h-20h] ; 18/11 [18h-20h] ; 25/11 ; 02/12 [18h-20h] ; 20/01 [18h-20h]

Séminaire commun étudiants LFA / arabisants (traduction de l'oralité)

Jeudi, 16h-18h, les 30/09 ; 14/10 [16h-20h] ; 04/11 ; 18/11 ; 02/12 ; 20/01.

validation du cours : examen sur table en 3h (tous documents vus en cours et séminaire autorisés), au choix dissertation ou commentaire de traduction.

Ce cours destiné aux étudiants de Master LFA est conçu comme un point de rencontre entre sociolinguistique de l'arabe et analyse littéraire comparatiste. Il vise à sensibiliser aux différentes relations entre écriture littéraire et oralité, entre une langue, le français, où l'auteur joue librement des différents registres, et une autre, l'arabe, en état de diglossie, dans laquelle la condition même de la littéralité (dans la perception courante) est l'éloignement de la langue de l'oral.

Selon les termes de M. Bakhtine, "le romancier ne vise pas à une représentation linguistique des langages étrangers qu'il introduit [dans le roman] il ne vise qu'à la maîtrise littéraire des représentations de ces langages". La représentation de l'oral dans le roman (monologue, dialogue, etc.) ne correspond pas à la langue parlée : elle en est une stylisation, à travers des traits morphologiques, syntaxiques et lexicaux permettant au romancier de catégoriser socialement et de distinguer les personnages. Le registre littéraire, norme de l'écriture romanesque, est parfois la « langue naturelle » du récit *et* du dialogue, au prix de certaines aberrations, mais l'auteur peut choisir de styliser un registre « populaire ». Le marquage de ce registre, en français, obéit à un code, et « les romanciers ont tous recours, peu ou prou, à un petit nombre de faits langagiers, qui, paradoxe, peuvent correspondre à des phénomènes très différents à l'oral, allant du plus au moins conforme à la Norme » (C. Rouayrenc).

En arabe, l'état de diglossie rend l'équation plus complexe : l'emploi du dialecte dans le roman arabe, s'il correspond souvent à une stylisation de l'oralité, n'a pas la même signification sociale qu'en français : le dialecte est la langue naturelle de tout arabophone ; l'emploi de la variété littéraire dans le dialogue est toujours une convention, dont la nature artificielle n'est pas nécessairement ressentie par le lecteur, et le dialecte n'est pas un sociolecte. Pourtant, ce sont là encore des codes graphiques, phonétiques, morphosyntaxiques qui permettent de signaler un jeu de registre en arabe. Dès lors, comment traduire les « effets d'oralité » d'une langue vers l'autre ?

Programme du cours :

Sociolinguistique de l'arabe : diglossie ou continuum ? origine des dialectes, différences arabe standard / dialectes, classification sociale et géographique ; le code-switching ; la variation en arabe ; politiques linguistiques et idéologies.

Littérature et oralité : Réflexions de Barthes ; la plurilinguisme selon Bakhtine ; applicabilité de Bakhtine au roman arabe.

L'oralité dans le roman français : travaux de C. Rouayrenc ; applications : Queneau ; Céline ; Houelebecq.

L'oralité dans le roman arabe : travaux de Somekh ; un critique engagé : Barrāda ; Maḥfūz et Idrīs, deux traitements opposés ?

La traduction de l'oralité : exemples croisés. Céline en arabe ; le dialecte en français.

Éléments de bibliographie :

Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1978 et éditions ultérieures, chap. 3 (le plurilinguisme dans le roman) ; chap. 4 (le locuteur dans le roman).

Roland Barthes, *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Le Seuil, 1953 et éditions ultérieures.

Muhammad Barrāda, *As'ilat al-riwāya, as'ilat al-naqd*, Casablanca, Al-Rābiṭa, 1996, chap. "al-ta'addud al-luḡawī fī l-riwāya al-'arabiyya".

Reem Bassiouney, *Arabic Sociolinguistics, Topics in Diglossia, Gender, Identity, and Politics*, Washington, Georgetown University Press, 2009.

Encyclopaedia of Arabic Language and Linguistics, Leiden, Brill, 2006-2009.

Claude Grignon, Jean-Claude Passeron, *Le savant et le populaire*, Paris, Gallimard/Le Seuil, 1989.

Frédéric Lagrange, - "Al-mutarjim amam al-ta'addudiyya al-luḡawiyya al-'arabiyya : ma l-'amal", *Al-Logha* [Gama'iyyat al-luḡawiyyin fī l-Qāhira], 7, 2008, pp. 9-21.

Daniel Luzzati (éd.), *L'oral dans l'écrit*, Paris, Larousse (Langue Française), 1991.

Catherine Rouayrenc, *C'est mon secret, la technique de l'écriture populaire dans le Voyage et Mort à Crédit*, Du Leyrot, 1994 ; "Le parlé dans le roman : variations autour d'un code", *Versants* 30, Champion, Slatkine, 1996.

Sasson Somekh, *Genre and Language in Modern Arabic Literature*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1991 ; "Colloquialized *Fushā* in Modern Arabic Prose Fiction", *Jerusalem Studies in Arabic and Islam* 16(1993), pp. 176-194.